

PACES : COMMENTAIRES DES COPIES - JUIN 2017

Les étudiants peuvent obtenir le commentaire de leurs copies auprès des enseignants responsables de la correction, après avoir pris soin de relever leurs numéros anonymes correspondant à chaque U.E.

En application de la jurisprudence découlant des jugements de différents tribunaux administratifs et pour préserver totalement l'anonymat de correction :

- les listes de correspondance noms / numéros anonymes des épreuves de juin n'ont été transmises aux correcteurs qu'après la délibération finale de juin
- les correcteurs de juin sont autorisés à faire le commentaire pédagogique des copies après la délibération finale de juin

Strasbourg, le 22 juin 2017

LE PRESIDENT DU JURY
Professeur Izzie-Jacques NAMER

Ces commentaires pourront être assurés conformément à la liste ci-dessous.